Martin Declosmenil

Avocat

Description

Avocat depuis 2019, Martin Declosmenil a rejoint le département droit pénal des affaires d'Adaltys en 2021. Il intervient dans différents domaines incluant la responsabilité pénale, la lutte anti-corruption, l'éthique des affaires et la gouvernance.

A ce titre, il accompagne les entreprises et leurs dirigeants dans l'identification et l'évaluation des risques pénaux (cartographies des risques, délégations de pouvoirs, procédure d'alerte). Il a notamment développé des compétences fortes en matière de compliance et lutte contre la corruption en participant à la mise en place de programmes de conformité à dimension nationale et internationale.

Martin Declosmenil assiste également les clients du cabinet en cas de contrôles par des autorités administratives (Agence Française Anticorruption, ACPR, AMF) ou de poursuites pénales.

Experiences

- Avocat au sein du cabinet Adaltys Avocats depuis 2021
- Avocat au sein du cabinet Fidal à Paris La Défense (Sept.2019 – Sept.2021)
- Juriste au sein de la Direction Juridique d'Eiffage Construction (2018)

Formation

- Certificat d'aptitude à la profession d'avocat (2018)
- Master 2 DJCE – Université de Caen (2016)

Langues

- Français
- Anglais